

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Reconnue comme Établissement d'Utilité publique par décret du 30 avril 1970



Héritière de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés
et de la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons



Agréée comme Association Nationale de Jeunesse et d'Éducation Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports le 4 mai 2000
Habilitée et agréée pour le secourisme et le sauvetage aquatique par le Ministère de l'Intérieur
Agréée pour les formations aux Premiers Secours par la Préfecture du Finistère
Agréée pour participer aux missions de sécurité civile par le Ministère de l'Intérieur le 20 septembre 2006

S.N.S.M
Centre de Formation et d'Intervention
de Quimper – Cornouaille
Centre nautique
129, boulevard de Creach Gwen
29000 QUIMPER

Quimper, le 28 août 2017

à
Monsieur le Maire
Mairie
2, Place de la Mairie
29140 SAINT YVI

Monsieur le Maire,

Afin de développer sa capacité de formation et de répondre à une demande en forte augmentation, la Société Nationale de Sauvetage en Mer, dans le cadre de son organisation territoriale, a créé depuis le 1^{er} septembre 2005 un centre de formation et d'intervention à Quimper.

Comme l'ensemble des 32 centres de formation et d'intervention de la S.N.S.M. répartis sur le territoire national, le centre de formation et d'intervention de Quimper-Cornouaille assure la formation, la préparation, l'entraînement et le recyclage des nageurs-sauveteurs afin de leur permettre d'obtenir les compétences requises pour assurer la mission de service public confiée chaque été par les collectivités.

La formation de base de nageur – sauveteur de la S.N.S.M. s'appuie sur la préparation aux diplômes suivants :

- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) ;
- Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE 1) – « Secouriste » ;
- Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (PSE 2) – « Équipier - Secouriste » ;
- Permis mer côtier ;
- Certificat Restreint de Radiotéléphonie (C.R.R.) ;
- Sauveteur Secouriste Aquatique (S.S.A)

Ces formations sont assurées par les moniteurs et instructeurs bénévoles du centre de formation et d'intervention de Quimper-Cornouaille.

Cette préparation est complétée par un stage d'amarinage d'une durée d'une semaine qui se déroule pendant les vacances de Printemps et au cours duquel les futurs nageurs sauveteurs sont entraînés aux techniques particulières de l'intervention en mer, de la surveillance de plage et de la mise en œuvre des secours.

L'ensemble des formations est dispensé sur les temps de loisirs, en soirée, pendant les vacances scolaires et lors de certains week-ends et se déroule tout au long de l'année scolaire. Elle est ouverte aux jeunes gens, filles ou garçons, âgés de dix-sept ans au moins.

A l'issue de cette formation complète, les volontaires sont affectés, au cours de l'été, sur une plage afin de participer aux missions d'un poste de secours de plage. Ils sont alors rémunérés par les collectivités signataires d'une convention avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

De plus, comme tous les centres de formation et d'intervention de la Société Nationale de Sauvetage en Mer le centre de formation de Quimper – Cornouaille est habilité à dispenser des formations de secourisme (PSC 1 – PSE 1 – PSE 2) aux personnes privées, à des organismes publics, privés ou sportifs, et à des établissements scolaires.

...../.....

Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Directeur du Centre de Formation et d'Intervention S.N.S.M. de Quimper – Cornouaille
Centre nautique – 129, boulevard de Creach Gwen – 29000 QUIMPER

☎ : 06.74.31.68.33.

☎ : 02.98.95.94.86.

E-Mail : snsn.formation.CFOC@wanadoo.fr

Site Internet : www.snsnquimper.fr

Il est également habilité pour assurer et organiser des dispositifs prévisionnels de secours pour assurer la sécurité du public lors de manifestations (sportives ou culturelles).

Enfin, le centre de formation et d'intervention assure également une mission de conseil et d'expertise auprès des collectivités locales qui le souhaitent en matière de sécurité et de surveillance des plages ainsi que dans la mise en place et l'aménagement des postes de secours de plage.

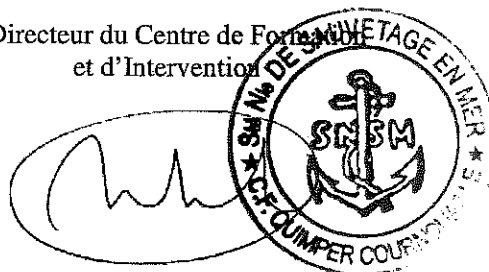
Depuis son ouverture en 2005, le centre de formation et d'intervention de Quimper- Cornouaille a formé près d'une centaine de nageurs-sauveteurs et assure la formation continue et l'entraînement de près de quatre-vingts nageurs sauveteurs diplômés.

Aussi, afin de vous permettre d'informer les personnes susceptibles d'être intéressées par cette formation et par les activités de la S.N.S.M., j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint une affiche accompagnée de quelques dépliants que je vous remercie de bien vouloir disposer en un lieu accessible au public.

Je me tiens à votre disposition pour vous apporter les informations complémentaires qui pourraient vous être nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur du Centre de Formation
et d'Intervention



X. MARCHAND